

A R R Ê T É N° 2022/2129
fixant la liste des candidats pour le second tour de scrutin
des élections législatives des 12 et 19 juin 2022

La Préfète du Val-de-Marne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code électoral ;

Vu l'ordonnance n° 2009-935 du 29 juillet 2009 portant répartition des sièges et délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés ;

Vu le décret n° 2022-648 du 25 avril 2022 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2022/1619 du 2 mai 2022 fixant les dates d'ouverture et de clôture du délai de dépôt des candidatures ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2022/1964 du 25 mai 2022 fixant la liste des candidats pour le 1^{er} tour des élections législatives des 12 et 19 juin 2022 ;

Vu les procès-verbaux de tirage au sort effectué le vendredi 20 mai 2022 par le représentant de l'État en vue de l'attribution des panneaux d'affichage pour chacun des 11 circonscriptions législatives ;

Considérant les résultats du premier tour de scrutin ;

Sur proposition de la Secrétaire générale de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1 - Conformément aux dispositions des articles L. 210-1, R. 28 et R. 109-1 du code électoral appliqués à l'organisation du premier tour des élections législatives des 12 et 19 juin 2022, ont été enregistrées par circonscription législative, assorties des numéros de panneaux d'affichage précisés ci-après, les déclarations de candidature des candidats dont les noms suivent :

Circonscription N° 1

N° de panneau	Nom et prénom du candidat	Nom et prénom du suppléant
2	DESCROZAILLE Frédéric	ROZEN-WARGON Deborah
4	GUINTRAND Thierry	PETIT Émilie

.../...

Circonscription N° 2

N° de panneau	Nom et prénom du candidat	Nom et prénom du suppléant
1	GUETTÉ Clémence	ALBERT Robin
11	MBAYE Jean François	EUDE-DÜRLER Jacqueline

Circonscription N° 3

N° de panneau	Nom et prénom du candidat	Nom et prénom du suppléant
4	BOYARD Louis	VENTURA Odile
8	SAINT-MARTIN Laurent	GUÉRIN Daniel

Circonscription N° 4

N° de panneau	Nom et prénom du candidat	Nom et prénom du suppléant
1	PETIT Maud	MARECHAL Alexis
2	LEMAIRE Mirabelle	DANTEC Bernard

Circonscription N° 5

N° de panneau	Nom et prénom du candidat	Nom et prénom du suppléant
10	LEFEVRE Mathieu	LALANNE Sandrine
11	LEGER Julien	SCHWARZ Julie

Circonscription N° 6

N° de panneau	Nom et prénom du candidat	Nom et prénom du suppléant
2	GOUFFIER-CHA Guillaume	CAZALS Chantal
7	BOUHADA May	GAUTRAIS Jean-Philippe

Circonscription N° 7

N° de panneau	Nom et prénom du candidat	Nom et prénom du suppléant
2	KEKE Rachel	LECLERC-BRUANT Marie
8	MARACINEANU Roxana	LADJICI Yacine

.../...

Circonscription N° 8

N° de panneau	Nom et prénom du candidat	Nom et prénom du suppléant
1	PAGÈS Erik	SEMICHON-HUSSET Mélodia
10	HERBILLON Michel	GICQUEL Hervé

Circonscription N° 9

N° de panneau	Nom et prénom du candidat	Nom et prénom du suppléant
3	SANTIAGO Isabelle	BELL-LLOCH Pierre
13	ROSENBLUM Jonathan	PAPAZIAN Sylvie

Circonscription N° 10

N° de panneau	Nom et prénom du candidat	Nom et prénom du suppléant
3	HARDOUIN Philippe	BOULKROUN Sheerazed
7	PANOT Mathilde	CHIKH Farida

Circonscription N° 11

N° de panneau	Nom et prénom du candidat	Nom et prénom du suppléant
3	TAILLÉ-POLIAN Sophie	ARROUCHE Djamel
14	CALVEZ Erwann	ESCLANGON ADELEINE Christel

Article 2 – Recours contre cette décision peut être formé auprès du Tribunal administratif de Melun dans les deux mois à compter de la date d’accomplissement de la dernière mesure de publicité. Elle peut faire l’objet au préalable, dans le même délai, d’un recours gracieux auprès de l’autorité préfectorale.

Article 3 – La Secrétaire générale de la préfecture est chargée de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié aux maires, au président de la commission de propagande ainsi qu’aux président(e)s des commissions de contrôle des opérations de vote et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Créteil, le 14 JUIN 2022



Sophie THIBAUT